



FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE, CLERMONT-FERRAND

LA DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE

Pour sa 45e édition en 2023, le Festival et le Marché du Court Métrage de Clermont-Ferrand s'est inscrit dans une démarche éco-responsable. Afin de s'appuyer sur une méthode efficace et structurée, le festival a rejoint le Réseau Eco-Evenement (REEVE) et a obtenu son label « événement éco-engagé » de niveau 1.

En 2024, le festival et le marché ont candidaté au deuxième niveau dudit label et se sont engagés à mettre en place 58 actions opérationnelles d'écoresponsabilité. Pour cette 47e édition, ils reconduisent une candidature au niveau 2 et s'engagent à améliorer leurs actions et à consolider leurs engagements.

En complément du label du REEVE le Court Métrage s'appuie sur la Charte 50/50 pour la parité et la diversité dans les festivals de cinéma, d'audiovisuel et d'image animée du Collectif 50/50 et sur The Green Charter for Film Festivals.



LE FONCTIONNEMENT DU LABEL

Le Réseau Éco-Évènement (REEVE) a pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière événementielle pour contribuer activement à la lutte contre les dérèglements climatiques. En 2019, le réseau a mis en place un label « événement éco-engagé » à trois niveaux (Initial ; En transition ; Soutenable), reposant sur un référentiel de 110 engagements. Ces engagements sont regroupés en 34 leviers, eux-mêmes regroupés en 8 enjeux.



Niveau 1 « Festival éco-engagé - Initial »

Pour atteindre le premier palier de labellisation lors de sa 45e édition en 2023, le Festival du Court Métrage a mis en place 30 actions opérationnelles d'éco-responsabilité, dont la réalisation a fait l'objet d'une évaluation par un professionnel de l'événementiel durable. Après étude du dossier d'évaluation par le comité de labellisation du REEVE, le label «événement éco-engagé» de niveau 1 a été obtenu.

Niveau 2 « Festival éco-engagé - En transition »

Pour atteindre le deuxième palier de labellisation, le Festival a mis en place 58 actions opérationnelles d'éco-responsabilité en 2024. La réalisation de ces actions a fait l'objet d'une évaluation, et après étude du dossier par le comité de labellisation du REEVE, le label «événement éco-engagé» de niveau 2 a été obtenu. En 2025, ces 58 engagements sont reconduits et améliorés. Il font l'objet d'une évaluation amont, pendant et après la manifestation par un expert en événementiel durable et en transition.

Le périmètre de la labellisation concerne les principaux lieux du festival et du Marché : Maison de la Culture, Comédie de Clermont-Ferrand, gymnase Fleury et espace municipal Georges-Conchon.

La démarche éco-responsable et de labellisation repose sur le principe d'amélioration continue. La transition ne pouvant se faire d'emblée, l'objectif de la manifestation est de progresser d'édition en édition, et de développer ses actions en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes.



FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE, CLERMONT-FERRAND

ENGAGEMENTS RSO

Face aux dérèglements climatiques en accélération et aux enjeux qui y sont liés, la transition écologique est l'affaire de toutes et tous ! La filière événementielle a son rôle à jouer en faisant sa propre transition pour une bonne gestion de ses impacts environnementaux, sociaux et économiques. Le Festival et le Marché du Court Métrage sont inscrits dans cette démarche et s'appuient sur plusieurs dispositifs :

- Le label « Évènement Éco-Engagé » du Réseau Éco-Évènements (REEVE)
- La « Charte 50/50 pour la parité et la diversité dans les festivals de cinéma, d'audiovisuel et d'image animée » du Collectif 50/50
- Le « Promotion Climat » organisée à l'initiative du Damier et de l'entreprise WeCount.

LE FESTIVAL EST INSCRIT DANS UNE DEMARCHE DE LABELLISATION « ÉVÈNEMENT ÉCO-ENGAGÉ »

de niveau 2, qui implique de prendre 58 engagements. Leur réalisation est documentée et vérifiée par un professionnel de l'événementiel durable

L'objectif de ce label est de :

- Devenir un acteur de la transition écologique
- Rejoindre une dynamique collective d'intérêt général
- Renforcer la dynamique éco-responsable au sein de la filière événementielle
- Crédibiliser l'engagement sociétal de l'événement par une reconnaissance externe
- Bénéficier d'un soutien de professionnels ressources engagés
- Promouvoir les acteurs de l'économie sociale et solidaire

LES 58 ENGAGEMENTS DU COURT MÉTRAGE

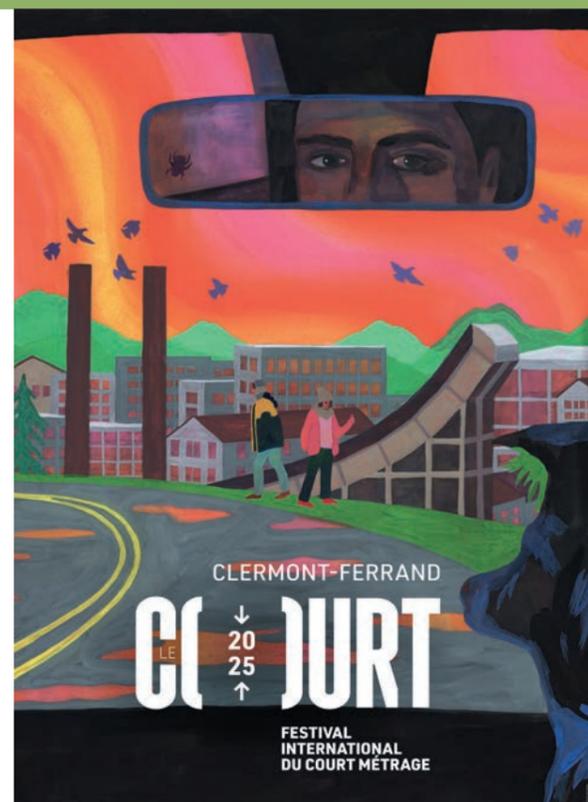
Répartis en 8 enjeux, selon le référentiel du REEVE

1. Compréhension du site d'accueil

Le site d'accueil peut nécessiter des attentions particulières pour permettre le meilleur déroulement possible de l'évènement tout en préservant son environnement.

Les engagements que le festival a choisi de mettre en place :

- Vérifier si le site fait l'objet d'une protection particulière.
- Penser à limiter l'impact environnemental de l'évènement sur le milieu naturel.
- Réaliser un partenariat avec une association locale de préservation de la biodiversité.
- Installer des dispositifs ludiques pour récupérer les chewing-gums et mégots.
- S'assurer de la remise en état des sites à l'issue du festival.
- Organiser une réunion d'information avec les riverains.



2. Ressources et sobriété

En amont du festival, les achats nécessitent des prélèvements de ressources (matière, énergie) parfois non renouvelables générant des impacts environnementaux. La sobriété est donc un enjeu vital.

Les engagements que le festival a choisi de mettre en place :

- Réduire l'usage de groupe électrogène à énergie fossile exclusive.
- Utiliser des supports et moyens d'impression éco-conçus.
- Les supports de signalétique sont intemporels
- Avoir une scénographie issue du réemploi
- Avoir une scénographie démontable et réutilisable





3. Déplacements plus vertueux

Les déplacements des publics, artistes et professionnels peuvent représenter jusqu'à 80% de l'empreinte carbone d'un événement. Des pistes peuvent aider à décarboner ceux-ci (covoiturage, vélo, transports en commun, diminution de l'empreinte des trajets longs...).

Les engagements que le festival a choisi de mettre en place :

- Inciter le public à faire du covoiturage et lui proposer des outils pour le faire.
- Une part significative du public a recours au covoiturage.
- Informer le public sur les accès aux pistes cyclables et les dispositifs accessibles.
- Installer des parkings vélo.
- Informer le public sur les accès et horaires des transports en commun.
- Effectuer une enquête sur les transports auprès du public.
- Mesurer les kilomètres parcourus en avion.
- Proposer aux participants aériens de compenser leurs émissions.
- Compenser les trajets aériens.
- Proposer une (re)transmission de l'événement en ligne.

4. Manger durable

Le système alimentaire actuel génère près d'un tiers des émissions de gaz à effet, soit un tiers des causes des changements climatiques. Faire évoluer les pratiques alimentaires permettrait de diminuer l'empreinte carbone, de limiter l'extinction de biodiversité et de réduire les problèmes de partage de la richesse.

Les engagements que le festival a choisi de mettre en place :

- Former les équipes de restauration à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Mettre en place un système de redistribution des non consommés alimentaires.
- Une part significative des ingrédients est issue de l'agriculture biologique et raisonnée.
- Proposer au moins un menu bas carbone dont les émissions de Gaz à Effet de Serre sont inférieures à 2500g d'équivalent CO2.
- Proposer majoritairement de la nourriture végétarienne.
- Les denrées consommées par l'organisation sont majoritairement d'origine locale, en circuit court, fermier et de saison.



© Sauve qui peut le court métrage, Anthonin Robineau

5. Vers le zéro déchets

Les déchets représentent l'impact environnemental directement visible par les parties prenantes d'un événement. Le zéro déchet, dont le concept est de plus en plus adopté par les festivals, est popularisé en France depuis 2014.

Les engagements que le festival a choisi de mettre en place :

- Zéro gobelet plastique jetable.
- Zéro bouteille plastique.
- Les gobelets réutilisables sont consignés et non millésimés.
- Mettre en place des dispositifs de tri des déchets recyclables et verre en zone publique.
- Trier les déchets en quadriflux dans les zones techniques.
- Trier les biodéchets en zone technique.
- Recycler les piles et DEEE.
- Faire une évaluation des quantités de déchets produits et valorisés.



© Sauve qui peut le court métrage, Baptiste Chanat



6. Inviter les publics à la transition écologique

Les événements permettent de rassembler tous les publics et peuvent devenir des vecteurs de sensibilisation au développement durable. Ils jouent un rôle majeur dans la construire un nouveau récit pour le grand public et les professionnels sur nos futurs modes de vie.

Les engagements que le festival a choisi de mettre en place :

- Une signalétique informe et sensibilise le public sur les dispositifs.
- Les campagnes en ligne comportent un volet de sensibilisation environnementale.
- L'événement rend public ses impacts environnementaux.
- Proposer au public un moyen de faire des propositions d'améliorations sur la démarche éco-événement.
- Prévoir une animation sur les enjeux globaux de développement durable.
- Prévoir une animation sur les solutions que le public peut mettre en place au quotidien.

7. S'organiser et progresser

Afin de s'améliorer d'édition en édition, le festival doit pouvoir mesurer sa progression. Il doit donc mobiliser les ressources et outils adaptés à la démarche et s'assurer de leur bon fonctionnement.

Les engagements que le festival a choisi de mettre en place :

- Réaliser et communiquer un bilan avec des critères environnementaux.
- Intégrer des critères de développement durable dans le cahier des charges des prestataires.
- Nommer un référent développement durable. Laurent Crouzeix, Fabien De Macedo : rso@clermont-filmfest.org
- Définir une politique éco-événement avec des objectifs chiffrés.
- Dédier une enveloppe budgétaire aux actions de transition écologique.
- Mettre en place des actions pour le bien-être des équipes
- Mesurer le bien-être des équipes.

8. Un événement pour tou.te.s

Rendre son événement accessible pour toutes et tous, c'est prendre en compte la diversité des besoins de chacun (accueil, mobilité, sécurité, respect). Organiser un événement inclusif c'est s'adapter aux situations de handicaps, aux situations d'exclusion sociale et aux comportements racistes, machistes et homophobes.

Les engagements que le festival a choisi de mettre en place :

- Nommer un référent accessibilité. Bertrand Rouchit. Contact : 04 73 14 73 17 b.rouchit@clermont-filmfest.org
- L'événement accueille des personnes en situation de handicap.
- Avoir une tarification adaptée à toutes les ressources.
- Mettre en places des partenariats avec des structures sociales d'aide.
- Des personnes en situations vulnérables participent au festival.
- Mettre en place au minimum une action favorisant l'accessibilités aux personnes âgées.
- Mettre en place au minimum une action favorisant la présence d'enfants et familles.
- Favoriser la parité sur la scène, dans la programmation et les missions de représentation.
- Mettre en place des dispositifs de prévention des comportements inappropriés : Brigade du Kiff
- Mettre en place au moins une action de lutte contre les discriminations.

